

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 et 82 du décret présidentiel N° 15.247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service , il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/2025 pour l'opération suivante :

رفع النفايات المنزلية وما شابهها ببلدية البيض (محصة).
الحصة 01: رفع النفايات المنزلية وما شابهها ببلدية البيض داخل الحزام الأخضر.
الحصة 02: رفع النفايات المنزلية وما شابهها ببلدية البيض خارج الحزام الأخضر.

Qu'à l'issue des résultats de l'analyse de l'évaluation des offres techniques et soumissionnaire N 23/2025 du 17/09/2025 est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci après

CRITERE DE CHOIX	NIF	Montant minimum	Montant Maximum	LE SOUMISSIONNAIRE	N°
MOINS DISANT	001032062217568	8 211 000.00 DA	32 844 000.00 DA	ETABLISSEMENT DE GESTION SU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA WILAYA D'EL BAYADH	LOT N°01
MOINS DISANT	001032062217568	10 948 000.00 DA	43 792 000.00 DA	ETABLISSEMENT DE GESTION SU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA WILAYA D'EL BAYADH	LOT N°02

Les soumissionnaires non retenus et désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos service au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens.

Tout soumissionnaire contestant ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'apc d'el bayadh dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

EL BAYADH LE :.....

LE P/APC